L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 7 FEVRIER 1890.

THEATRE DE L'OPERA.

Bénéfice de M. Balleroy.

Nous venons rappeler aux lecteurs de l'Abeille que le bénéfice de M. Balleroy a lieu demain. Les exigences du répertoire, la distribution du travail, la disposition des répétitions n'ont pas permis à l'artiste d'avoir, pour cette occasion, une nouveauté, ni même une reprise importante. Le bénéfice est ici une véritable loterie sous ce rapport; au petit bonheur le programme; très souvent du moins.

Mais il appartient au public de venir en aide à l'artiste, alors que celui-ci n'est pas très bien servi par le sort et que son spectacle n'a pas toute l'attraction désirable.

Nous ne voulons point ici attaquer la valeur absolue du *Trouvère*; c'est seulement à sa valeur relative que nous faisons allusion; et il faut bien en convenir, c'est-là l'un des ouvrages qui ont été le plus fréquemment chantés.

Nous nous faisons donc un devoir, un plaisir d'engager les habitués de l'Opéra à moins se préoccuper, en cette circonstance, du spectacle que de celui auquel il est offert.

Au cours des trois mois qui viennent de s'écouler, M. Balleroy s'est invariablement montré chanteur fort correct, comédien très soigneux, et nous lui avons dû bien des soirées où il a fait preuve d'une toute réelle valeur artistique.

Et par exemple dans ce *Roi d'Ys*, que nous regrettons de n'avoir pu entendre à nouveau hier soir, il a fait une création fort remarquée, fort applaudie, et qui méritait de l'être: Karnac.

Nous avons plus d'une fois parlé de la probité et de l'intelligence artistiques de M. Balleroy, du soin avec lequel il cherche les effets, du tact avec lequel il les trouve souvent.

Ce soin s'est donné du champ dans le rôle de Karnac, et le tact s'y est montré. M. Balleroy s'y montre chanteur de goût; y témoigne du sentiment, de l'énergie; le personnage est bien compris, bien posé. Il nous est arrivé parfois de noter des lignes trop fortement accentuées chez M. Balleroy; des détails trop minutieusement observés; ce qui équivalait à dire que l'artiste tenu par nous en réelle estime, a parfois les défauts de ses qualités.

Mais cette observation n'a pas trouvé sa raison d'être dans le rôle de Karnac. C'est une interprétation qui lui fait honneur; nous aimons à penser que demain l'accueil d'une salle pleine le lui dira et le récompensera des efforts dans lesquels il ne s'est jamais relâché pour se montrer à la hauteur de l'emploi dont il a charge à l'Opéra.

Demain en matinée, *Faust*; dimanche matin, *la Mascotte* et le soir, *le Roi d'Ys*.

Mlle Lelia Rossi nous fait part de son bénéfice qui aura lieu lundi. Tout s'unit pour annoncer l'une des plus brillantes soirées de la saison: la place que s'est conquise ici la bénéficiaire, le spectacle qui lui est échu: reprise d'*Aïda*. On le sait, notre coutume est de ne point empiéter, autant que faire se peut sur l'ordre des bénéfices. Néanmoins comme ici le temps presse et que l'*Abeille* ne paraît point le lundi, nous croyons devoir annoncer la soirée en préparation.

Mlle Lelia Rossi est de ces artistes pour lesquelles nous avons grande sympathie; nous ne manquerons donc pas de revenir à elle dimanche prochain.

Ajoutons qu'avec *Aïda* on donnera *L'Union des Peuples*, ballet allégorique de M. d'Alessandri, où la bénéficiaire représentera l'Amérique.

Grand Opera House.

Encore trois représentations des *Surprises du divorce*, ce soir et demain, matinée et soirée. Dernières occasions de voir une pièce vraiment charmante, pétillante d'esprit; gamme ascendante de situations originales et comiques; enfin l'un des plus grands succès parisiens de ces derniers temps.

L'interprétation en est confiée à l'une des meilleures troupes qui aient paru sur le Théâtre Daly, de New York, celle dont M. Arthur Rehan est le directeur.

Dimanche, 9 février: *Fairies' Well.*

Académie de Musique.

Les demandes de places déjà faites au contrôle indiquent, à ne s'y pas tromper, que le titre de *Monte Cristo* et le nom de M. James O'Neill exercent toujours heureuse influence sur le public.

On nous dit que la pièce d'Alexandre Dumas—premier du nom—nous revient avec une mise en scène entièrement nouvelle; costumes, décorations, accessoires, tout est battant neuf.

A M. O'Neill, dont l'engagement est d'une semaine, succédera Mme Fanny Davenport. Elle fera sa rentrée le dimanche 16 février, dans le drame célèbre de M. Victorien Sardou: *la Tosca*, une nouveauté pour notre public.

Théâtre St. Charles.

Après *Cherub*, *Jacquese* qui reparaissait hier sur l'affiche et dont le retour a été favorablement accueilli par un public assez nombreux. On sait ce qu'est Mlle Mattie Vickers dans cette pièce; qui met en scène un côté de la vie des coulisses.

L'ouvrage sera rejoué ce soir et demain en matinée et en soirée, pour les adieux de la troupe.

Dimanche première soirée de MM. Ferguson et Mack dans *McCarthy's mishaps.*

Musée-Théâtre.

Le programme inauguré hier a valu excellente journée au Musée Théâtre. Nous recommandons, entr'autres, les deux troupes de Mme Giacoma Galetti: singes savants; oiseaux et perroquets savants.

Là aussi se trouve Mme Zeldo, charmeuse de serpents; des lions, des chameaux supérieurement dressés.

Les Etats-Unis à la France.

Nos lecteurs se souviennent peut-être que nous leur avons parlé, il y a près de deux ans, du projet formé par les femmes aux Etats-Unis d'offrir à la France une statue de Washington.

Le dessein fut conçu en 1888, et la première sanction qu'il reçut, fut celle du Président, M. Grover Cleveland; sanction spontanée, chaleureuse, dont témoigne sa lettre du 17 avril 1888 à Mme Nathan Appleton, l'initiatrice du mouvement.

Ce mouvement vient d'être repris avec plus de décision encore, et si nous en jugeons par les noms des dames qui le dirigent, il ira crescendo.

L'organisation spéciale qui s'est formée pour la réalisation, le succès de cette entreprise, est présidée par Mme Stephen J. Field; et elle est représentée en Louisiane par Mme J. L. Bradford, vice-présidente, femme de tête et de cœur qui saura dignement remplir sa mission.

Sa résidence est 960 Avenue St-Charles.

Les listes de souscription sont en grand nombre, confiées aux personnes les plus autorisées de la Nouvelle-Orléans et de la Louisiane. On peut souscrire aussi à la Banque du Canal. La somme la plus modique sera reçue avec reconnaissance. On désire en effet que cette offre ait un caractère national avant tout; il convient donc que les plus humbles bourses y puissent participer.

Société Chorale.

Nos remerciments à Mme P. Blache et à Mlle James qui ont bien voulu nous inviter au premier concert complimentaire que le "New Orleans Choral Society" donne, ce soir, au Grunewald Opera House.

Nous sommes heureux d'apprendre que cette société est en pleine voie de progrès, de développement, et ce nous sera toujours un plaisir de lui prêter notre aide de journaliste. Par malheur, nous ne pouvons pas assister à la fête d'aujourd'hui; un akase nous l'interdit et à l'autorité de cet akase là nous ne pouvons nous soustraire, car il est signé: La Grippe.

TRAITEMENT DES COUPURES. — Pour prévenir l'inflammation des blessures produites par les outils tranchants, on recommande de saupoudrer la plaie, de résine pulvérisée, de la recouvrir d'un linge souple et d'humecter celui-ci, de temps à autre, avec de l'eau fraîche. A cet effet, il conviendrait de tenir en réserve, dans chaque atelier où l'on se sert d'outils tranchants, une petite provision de résine en poudre impalpable; le mieux, tant pour son emploi que pour sa préservation, est de conserver la résine dans un flacon à large goulot muni d'un couvercle métallique percé de trous, et renfermé lui-même dans un étui quelconque.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 7 février 1890—Indications pour la Louisiane: Temps menaçant et pluie, plus chaud, vents du sud.

Température du 6 février 1890.

Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrades
7 heures du matin	66	19
Midi	74	24
3 P. M.	74	24
6 P. M.	70	21

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Jesse Davis à Mlle Jane Johnson.
R. M. Taylor à Mlle Virginia Hopkins.
Arthur Washington à Mlle Selena West.
John H. Benner à Mlle Mary Traub.
Doc Mallet à Mlle Eulma Scheele.
Carl W. Ingham à Mlle Emma Riddle.
Pete Kaal à Mlle Buana Menge.
Henry C. Menant à Mlle Louise Parley.

Naissances.

Mme Baptiste Dauney, un garçon.
Mme August P. Stickman, un garçon.
Mme George Reame, un garçon.
Mme Nicholas Fitzgerald, une fille.
Mme Amos B. Procter, une fille.
Mme Theodore Hall, une fille.
Mme Philip Rehter, une fille.
Mme James J. Parker, une fille.

Décès.

Mme Ann Pattgrosse, 46 ans, 107 rue Cypress.
Clementine W. N. Rebennack, 8 jours, 425 rue Dumaine.
Maggie Tracy, 5 ans, 182 rue Franklin, côté sud.
John Pierre, 45 ans, coin des rues Orléans et Miro.
Mme Mary Merten, 42 ans, Alger.
Mlle Annie Larkin, Alger.
Charles E. Brown, 13 jours, coin des rues Willow et Melpomène.
Mme Lizzie A. Bachemin, 28 ans, Avenue Henry Clay et St-David.
August Campo, 2 ans, 535 rue Remparts, côté nord.
Felicie Jamet, 12 ans, 342 rue Dauphine.
Forester Ralph, 65 ans, 183 rue des Français.
Abby L. Gibbons, 2 ans, coin des rues Camp et Race.
John C. Montreuil, 44 ans, 137 1½ rue Treme.
Mlle Gabrielle D. Delacroix, 20 ans, 650 rue Baronne.
Regina C. Conitzer, 1 mois, coin des rues Hurst et Calhoun.
Chas Hudson, 58 ans, 1164 rue du Camp.
Jean Pérez, 76 ans, Asile des Petites Sœurs des Pauvres.

Un cas de diphthérie a été constaté au No 296 rue Baronne; drapeau de diphthérie posé.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations:

C. A. Horner au Mutual Building and Homestead Association, un terrain, borné par les rues Rousseau, Sorapuru Première et Tchoupitoulas, $492.

Mme J. Bayle à F. Dupéri, un terrain, borné par le Chemin du Bayou et les rues Marais, Quartier et Tremé, $2,000.

J. Bosson à A. Schwark, un terrain, borné par les rues Donane, Canal, Derbigny et Roman, $2,700.

Cour Civile. — Bridget Owen Dwyer contre la Compagnie de l'Illinois Central, en $5,000 de dommages.

Les poursuites intentées à Mlle Laura Gaines pour l'affaire de Bons, ont été remises au 20 courant.

Première cour de recorder.— Des accusations ont été portées contre Francis Patton, Daniel Wagner, V. Manmus et Mme C. Meunzoller, pour avoir falsifié leur lait.

2me Cour de Recorder. — M. P. L. Fourchy, avocat, a porté une seconde accusation d'abus de confiance contre un nègre du nom de Tom, alias Nigger Tom.

Affaires Municipales — Le veto du Maire. — Un comité de membres du Audubon Athletic Club s'est adressé hier au maire et lui a offert de payer à la ville $200 par an, s'il consentait à retirer le veto par lui apposé à l'ordonnance relative à la boxe. Le maire a répondu qu'il resterait ferme dans sa décision, laissant le Conseil la responsabilité d'agir autrement.

Il a toutefois annoncé qu'il renverrait l'ordonnance devant le conseil en lui proposant un amendement consistant à exiger une taxe dont le montant serait consacré à subvenir aux besoins des aliénés.

Le maire a reçu de M. Cleveland, l'ex-Président des Etats-Unis, en réponse à l'invitation qu'il lui avait adressée au nom de Rex à venir passer les fêtes du Carnaval à la Nlle-Orléans, une lettre dans laquelle il lui fait part de son regret de ne pouvoir répondre à sa gracieuse invitation.

M. Shakespeare a reçu aussi une dépêche lui annonçant que la chambre nationale de commerce tiendrait sa prochaine réunion à la Nouvelle-Orléans, au mois de décembre.

Le maire a signé hier les commissions des trois nouveaux sergents.

Demande d'expropriation.— La New Orleans, Fort Jackson and Grand Isle RR. Co., s'étant heurtée aux exigences de Mme Marie Anne Linden pour l'achat d'un terrain dont elle est propriétaire et dont la Compagnie a besoin pour construire sa ligne, elle demande qu'un comité d'expropriation soit nommé conformément à la loi, pour fixer un prix raisonnable que Mme Linden sera tenue d'accepter.

Attaque nocturne. — Mercredi soir, au sortir d'une soirée chez M. Petit, M. Eckert et plusieurs autres invités ont été attaqués sur le Pont du Bayou par plusieurs hoodlums, qui tous ont pris la fuite lorsque M. Eckert a sifflé pour appeler la police. Un seul est resté, qui a voulu l'attaquer, mais il a été promptement mis en fuite. Pas d'arrestations.

Abus de confiance. — Un vol très audacieux a été commis lundi dernier, au préjudice de M. Frigerio, opticien, rue du Canal No 161. Un individu bien mis se présenta chez lui et demanda à choisir des lorgnettes de théâtre; il en acheta trois paires, deux de $10 et une de $13, qu'il fit envoyer chez M. W. G. Vincent, No 506 rue St-Charles, pour lequel, disait-il, il les avait achetées.

Les lorgnettes, envoyées sans délai, furent reçues chez M. Vincent par une dame, et personne n'ayant connaissance de cet achat, chacun s'étonnait de l'envoi, lorsqu'un monsieur se présenta, qui demanda si on ne venait pas d'apporter trois lorgnettes qui par erreur avaient été adressées au No 506, alors qu'elles étaient destinées à une autre personne demeurant aussi rue St-Charles. On lui remit aussitôt les lorgnettes et il s'esquiva. On ne l'a pas revu depuis, mais on a retrouvé deux lorgnettes qu'il avait engagées pour $4 pièce.

On est à la recherche de cet audacieux filou.

Vol—Les agents ont arrêté un nègre du nom de John Wiley qui avait en sa possession des livres de classe volés à une enfant, fille de M. John Brown, marchand de livres, rue Annonciation. Il a été mis sous caution de $250.

Noyé dans un ruisseau.—Hier soir à 7 heures, un nègre du nom de Dan Bartley, habitant rue Dryades, entre Delord et Calliope, est tombé, étant dans un état d'ivresse, dans un ruisseau, encoignure Baronne et Delord et s'est noyé. Le corps a été transporté au poste du 1er precinct.

Dans le fleuve.—Hier, à 2 heures P. M., un enfant du nom de Charity Brown, qui pêchait du bois flottant, au pied de la rue Sixième, est tombé dans le fleuve. Il a été aussitôt repêché par un nommé Tony Bernard.

Malade.—Hier matin, un matelot du nom de Salvadore, appartenant au steamship *Marion*, ancré au pied de la rue Deuxième, a été pris d'une indisposition subite. Les étudiants ont été appelés à lui donner leurs soins.

Arrêté pour vol.—Tentative d'évasion.—Hier, à 1 h. 30, P. M., un nommé Frank Howard, arrêté au Marché Français pour vol d'une bouteille de sirop et pour allures suspectes, a été découvert une heure plus tard, tandis qu'il cherchait à s'évader en enlevant les briques au-dessus de la porte de sa cellule. Il a été enfermé dans une autre cellule.

Coups de pistolet.—Hier soir à 9 heures un individu, resté inconnu, a tiré deux coups de revolver, rue Gallatin, entre Hôpital et Ursulines.

Bizarreries d'auteurs dramatiques.

L'autre jour, le directeur du théâtre du Palais-Royal, à Paris, reçoit un manuscrit par la poste. Il ouvre l'enveloppe et développe le paquet; c'est une pièce naturellement.

Elle était intitulée *Jonas*, et en haut de la première page, figurait cette indication:

"Le théâtre représente l'estomac de la baleine..."

En cour d'assises.

Le procureur général s'adresse à l'accusé.

—Fils de bonne famille, bien élevé, ayant eu de bons exemples sous vos yeux, qu'êtes-vous venu faire ici?

—Monsieur le procureur général, je ne demande qu'à m'en aller!

Au restaurant.

Un monsieur grincheux et éternuant:

—Garçon, une douzaine d'huîtres.... pas trop froides!

DEPECHES Télégraphiques TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

L'amiral Krantz et la marine française.

Paris, 6 février. — L'amiral Krantz, ministre de la marine, propose d'importantes améliorations à la marine française pour l'année 1891.

Ses plans incluent la construction de soixante-dix-huit navires, dont dix gros cuirassés; onze croiseurs de diverses classes, deux croiseurs torpilleurs, cinq avisos torpilleurs, un autre type d'aviso, deux canonnières, douze torpilleurs pour la mer et trente-cinq torpilleurs de première classe.

M. Laguerre accusé d'assaut et batterie.

Paris, 6 février—M. Laguerre, député boulangiste et avocat, a été jugé sous l'accusation d'avoir assailli M. Beaurepaire, avocat aussi. Il a été condamné par la cour à être privé pendant six mois de pratiquer dans les cours.

MM. Rouvier et Tirard.

Paris, 6 févrie.—M. Rouvier, ministre des finances, a paru aujourd'hui devant le Comité du budget de la Chambre des Députés, et a démontré la nécessité de trouver de nouvelles ressources, afin d'assurer l'équilibre financier.

Les remarques qu'il a faites indiquent que l'émission d'un nouvel emprunt par le gouvernement est imminente. Celui-ci, a-t-il, dit, a décidé de demander au pays de faire les sacrifices nécessaires pour les dépenses de la nation.

M. Tirard, premier ministre, était aussi devant le comité, et a parlé dans le même sens.

Le gouvernement français.

Paris, 6 février—Le gouvernement a lancé l'ordre que M. Secretan et autres, impliqués dans la chute de la Société des métaux, soient livrés à la police correctionnelle pour être jugés.

Rente Française.—Banque de France.

Paris, 6 février — Le trois pour cent est coté à 87 francs 62 1½ centimes.

L'état hebdomadaire de la Banque de France indique une augmentation de 1,950,000 francs en or et 2,150,000 francs en argent.

Les journaux progressistes.

Berlin, 6 février—Les journaux progressistes applaudissent le ton des rescrits de l'empereur au Prince Bismarck et au Baron Von Bulepsch, le nouveau ministre du commerce, relativement aux griefs des travailleurs, mais la presse en général est réservée dans ses commentaires. On dit que, vu le fait que les rescrits ne sont pas contresignés par un ministre responsable, ils sont inconstitutionels et leur validité douteuse.

Le traité samoan.—Echange de félicitations entre le comte Bismarck et le ministre Phelps.

Berlin, 6 février—La confirmation du traité samoan par le Sénat des Etats-Unis cause ici une satisfaction générale.

Le comte Herbert Bismarck a rendu visite, ce matin, de bonne heure, au ministre Phelps, à la légation américaine; des félicitations ont été échangées entre les deux personnages au sujet de la ratification du traité.

Mme Phelps a donné un thé cette après-midi. Il y avait un grand nombre d'Américaines et d'Américains, qui tous ont exprimé leur satisfaction au sujet du résultat de la diplomatie américaine et du traité Samoan.

Explosion dans une houillère.

Londres, 6 février. — Une explosion a eu lieu aujourd'hui dans une houillère à Abersychau, dans le Mountainshire, à 10 milles au nord ouest de Newport.

Trois cents mineurs ont été ensevelis sous les décombres, et pendant plusieurs heures on n'a pas pu communiquer avec eux.

On a finalement réussi à pratiquer une ouverture et à midi 200 d'entr'eux ont été sauvés. Beaucoup de ceux-ci sont grièvement blessés.

On est à la recherche des autres malheureux qui se trouvent dans la mine.

Londres, 6 février—On craint de ne pouvoir sauver les mineurs qui sont toujours ensevelis sous les débris.

Londres, 6 février—A 4 heures cette après-midi on avait retiré 40 cadavres de la houillère. Cinquante mineurs sont toujours ensevelis sous les débris. Sont-ils morts ou vivants? C'est ce qu'on ignore.

Londres, 6 février—Les propriétaires de la houillère estiment que 120 personnes ont péri par l'explosion.

Le Marquis de Hartington.

Londres, 6 février.—Le marquis de Hartington est parti aujourd'hui pour l'Egypte.

Préparatifs pour une grève générale.

Londres, 6 février—Le comité des travailleurs des docks fait des préparatifs pour une grève générale lundi.

Un grand nombre des ouvriers sont opposés à une nouvelle grève, et l'action du comité cause un vif mécontentement.

M. Stanley.

Londres, 6 février—Le gouvernement égyptien désirant s'assurer si M. Stanley est américain ou anglais, a requis Blum Pasha de lui poser la question. M. Stanley a répondu après quelques moments d'hésitation, "ni l'un, ni l'autre; je suis un cosmopolite; le monde est mon pays. M. Stanley dit qu'à sa dernière visite aux Etats-Unis, il était obsédé par bien des personnes qui lui demandaient constamment: "M. Stanley, où êtes vous né?" On dit maintenant qu'il est né dans le Pays des Galles.

Les troupes impériales mettent en déroute les indigènes de Formose.

Londres, 6 février—Les nouvelles reçues de Shanghai annoncent que les troupes impériales ont battu les indigènes de Formosa et détruit les fortes positions qu'ils occupaient. Il y a eu de lourdes pertes.

Ceux des indigènes qui ont refusé de reconnaître leur allégeance au gouvernement ont été tués sans pitié et souvent avec raffinements de cruauté.

Turcs assassinés en Crète.

Londres, 6 février—Le journal *News* a reçu avis d'Athènes qu'en Crète les Turcs sont assassinés tous les jours, et que les familles turques affluent dans toutes les villes. On craint qu'une révolte ne soit imminente.

Brouillard épais.

Liverpool, 6 février.—Il y a un brouillard très épais ici aujourd'hui. Les navires se trouvent dans l'impossibilité de naviguer dans le Mersey.

L'explorateur Henry M. Stanley.

St Pétersbourg, 6 février. — M. Henry M. Stanley a été élu membre de la Société géographique russe.

Le cardinal Pecci.

Rome, 6 février.—Le cardinal Pecci, frère du Pape, est atteint d'une pneumonie. On le dit mourant.

Le gouverneur général Salamanca gravement malade.

Havane, 6 février—Le gouverneur Salamanca est gravement malade. Une consultation de douze médecins a eu lieu aujourd'hui, et ceux-ci ont déclaré que son état était des plus critiques.

Les autorités de la ville tiendront un meeting afin de décider ce que l'on fera en cas de mort.

Le vice-gouverneur général a assumé le commandement de l'île.

Anniversaire de l'adoption de la Constitution de la République. — La grippe. — Le général Mejia. — Le Président Diaz et son Cabinet.

Mexico, 6 février, via Galveston — Hier étant l'anniversaire de l'adoption de la constitution de la république, l'événement a été observé comme fête nationale.

Toutes les maisons de commerce et les bureaux du gouvernement étaient fermés.

—La grippe ou *influenza* augmente, et les décès sont en si grand nombre qu'il n'y a pas assez de corbillards pour transporter les corps aux cimetières.

Le Président Diaz et son cabinet contribuent de leurs bourses privées pour soulager les victimes du fléau qui sont dans le dénûment.

Le général Mejia, délégué mexicain au Congrès hispano-américain, est porteur d'instructions écrites du Président Diaz et du ministre des affaires étrangères, relativement à la question monétaire commune.

L'ex-Président Grover Cleveland.

Geneva, N. Y., 6 février—L'ex président Cleveland et sa femme sont arrivés ici aujourd'hui à 11 heures. Ils sont descendus à l'Hôtel Franklin.

Ils viennent assister au mariage de M. Wilson S. Bissell et de Mlle Louise Sturgis, qui a eu lieu cette après-midi à six heures.

Ceux-ci accompagneront leurs hôtes distingués jusqu'à New York.

WASHINGTON.

Nominations présidentielles envoyées au Sénat.

Washington, D. C., 6 février—Le Président a envoyé aujourd'hui les nominations suivantes au Sénat:

Paris Kilbourne, Surveyor de la Douane, à San Francisco.

Collecteurs de Douane: Alonzo W. Beard, District de Boston et Charlestown, Mass. Frank A. Vaughan, à Saluria, Texas.

James W. Remick, avocat des Etats-Unis pour le District du New Hampshire.

Marshals des Etats-Unis, Louis T. Baring, District de l'Oregon; Geo. W. Irving, District du Montana.

Maîtres de Postes: Pennsylvanie—John W. Fonst, Reynoldsville; David W. Morgan, Franklin.

Ohio—Joshua C. Light, Ottawa; Schiller Fogleson, Marion; Adam R. Rice, Kenton; Andrew D. Braden, Canton; Chas E. Cook, Paulding; George Hall, Lima.

Tennessee—Porth M. Burbank, Dyersburg.

Ouest-Virginie—W. H. Flick, Martinsburg.

Louisiane—Dennis M. Foster, Lac Charles.

Texas—John W. Hoyt, Brownsville; Charles H. Clements, Denton.

Alabama—Leonard Cornish, Demopolis.

Californie—Solomon D. Bosworth, Grassvalley.

Colorado—Thos J. Howard, La Junta.

Floride—John W. Dewey, Ocala.

Georgie—David A. Dudley, Americus.

Indiana—Jacob P. Prickett, Albion; Henry A. Shopp, Bourbon.

Iowa—Omar H. Brooks, Eagle Grove; Wm. H. Birdsall, New Hampton.

Kansas—Amzi G. Patterson, Harper; Luther M. Axline, Medicine Lodge; Morgan Cassiday, Great Bend; Wm. K. P. Dow, St. John.

Kentucky—Samuel M. Anderson, Nicholasville.

Michigan — James Monroe, Kalamazoo.

Mississipi — Joshua Stephens, Macon.

Missouri—Chas. F. Ernst, St. Joseph; Charles L. Mayo, Pleasant Hill; Edward D. Miller, Liberty, en remplacement de Crafton, démissionnaire.

North Dakota—Wm. A. Hamilton, Devil's Lake.

Inspecteurs de recensement:

Idaho—Adoniram J. Pinkham.
North Dakota—David S. Doods.
Wyoming—Homer Merrill.
Arizona—Elias S. Clark.
Pennsylvanie—G. Oliver, Neuvième District; James B. Mattis, Dixième District; Wm. Denny, Onzième District.
Mississipi — John W. Chandler, Deuxième District.
Indiana — Sidney Conger, Troisième District.
Illinois—Emil Schmidt, Septième District; Norman H. Moss, Huitième District.

Le Sénateur Randall L. Gibson.

Washington, D. C, 6 février—Le sénateur Randall L. Gibson, de la Louisiane, a présenté un bill pour allouer $4,000,000 pour l'amélioration du fleuve Mississipi et des ports de la Nouvelle-Orléans, de Natchez, de Vicksburg et de Memphis, conformément aux plans de la Commission du fleuve Mississipi, et pour les dépenses et enrôlements de la dite Commission.

Mort de M. Edmund William Corlics.

New York, 6 février.—M. Edmund William Corlics, président de la Banque d'Amérique, est mort.

Le meurtre Gouffé.

New York, 6 février—On croit être à la veille de pénétrer le mystère qui entourait le meurtre commis par un nommé Eyraud à Paris. Si les on dit sont vrais le meurtrier était en cette ville il n'y a pas bien longtemps, et il se peut même qu'il y soit encore; mais personne jusqu'ici n'est sur sa véritable trace.

Le 26 juillet 1889, M. Gouffé, de Paris, homme très populaire, a été lâchement assassiné. Son cadavre, mis dans une malle, et la tête dans un sac en caoutchouc, étaient retrouvés plus tard dans un fossé près de Lyon. Le Département de la Justice a cherché pendant longtemps à obtenir un indice, et a fini par découvrir qu'une jolie brunette du nom de Gabrielle Bompard avait été très liée avec le dit Gouffé, mais qu'elle avait disparu, et impossible de savoir où elle était.

Vers la fin de janvier la dite femme se présenta soudainement au bureau du préfet de police et raconta une histoire, qui amena l'arrestation de deux Parisiens comme complices du crime.

Gabrielle Bompard dit qu'elle est venue d'Amérique à Paris pour communiquer à la police tout ce qu'elle sait au sujet du meurtre.

Elle déclare qu'il est bien vrai que Michel Eyraud, soupçonné d'avoir commis le meurtre, est le coupable.

"Le matin du crime, a-t-elle ajouté, Eyraud m'a prié de faire un sac et lui-même a pratiqué quelques réparations à la malle que nous avions portée de Londres.

Puis il me dicta une lettre qu'il envoya à M. Gouffé, lui donnant rendez-vous pour le même soir.

Je croyais qu'il s'agissait-là d'une simple affaire de "chantage."

A 8 heures un quart ce soir-là Gouffé arriva; Eyraud était caché derrière une portière. Au moment où Gouffé se pencha pour m'embrasser, Eyraud s'élança de sa cachette et le saisit à la gorge.

Gouffé essaya de se défendre, mais un homme jeune et bien de figure que je ne connais pas, parut, et quelques minutes après Gouffé n'était plus qu'un cadavre.

Je suis restée silencieuse spectatrice de ce crime qui me faisait horreur. Eyraud m'avait menacée de mort si je bougeais.

Les deux hommes enlevèrent ensuite tout ce qu'il y avait dans les poches de leur victime, puis ils traînèrent le corps dans la caisse et le mirent dans une malle. Cela fait, ils m'enfermèrent seule dans la maison avec le cadavre.

M. Chotteau, beau-frère de M. Eyraud, informé du crime, leur donna de l'argent afin qu'ils partissent pour l'Amérique.

Ils sont allés, dit-elle, en Angleterre, et de là, par voie de Québec, à New York et à San Francisco. La déposante ajoute avoir voyagé comme la fille de M. Eyraud, mais bientôt après celui-ci commença à la traiter avec brutalité.

A San Francisco un riche français, dont le nom est tenu secret, s'éprit d'elle et Eyraud et son complice profitèrent même de sa générosité. Ce jeune français sympathisait beaucoup avec le malheur de Gabrielle, et finalement celle-ci lui raconta le meurtre. Eyraud a augmenté l'aversion qu'elle lui a vouée, a-t-elle dit, en lui suggérant un plan pour s'emparer de la fortune de son nouvel ami et ensuite l'assassiner. Gabrielle en parla à ce dernier du projet d'Eyraud.

Le jeune français insista pour que Gabrielle retournât à Paris et dénonçat toute l'affaire, promettant de l'accompagner, et de faire tout ce qui dépendrait de lui pour la tirer du mauvais pas où ces deux criminels l'ont attirée.

Elle se rendit à cet avis et se livra.

La police de Paris a opéré deux arrestations sur les informations de Gabrielle Bompard. On détient celle-ci en attendant les développements de l'affaire.

La police semble croire que cette femme a été complice du crime.

Le bruit court à Paris que l'inspecteur Byrnes de la police de New York est à la recherche d'Eyraud, mais le détective déclare qu'il n'a pas entendu dire que ce scélérat fût en cette ville.

Crue des eaux.

Portland, Oregon, 5 février—A Cornwallis et Oregon City la rivière baisse à raison d'un pouce par heure.

L'eau dans la ville de Portland n'a jamais été aussi haute depuis 1876; jusqu'ici pourtant elle n'a inondé qu'un petit district. L'inondation a été causée par le montage simultané des eaux des rivières Willemette et Columbia.

Des ponts ont été enlevés à Salem et Oregon City, et plusieurs petites maisons construites près de la rivière Willemette.

Les communications avec ces deux villes sont très incertaines, et jusqu'ici on ignore l'étendue des dommages.

Une grande partie du territoire inondé à Portland comprend des terres basses, vides de toutes bâtisses; elles se trouvent dans la partie commerçante de la ville

Portland, Oregon, 6 février—Une dépêche de McMinnville, Oregon, annonce que la ville de Wheatland a presque disparu; un grand nombre de bestiaux noyés et une quantité de grains détruits. Des pontons ont été enlevés à Oregon City. Plusieurs petites maisons construites près de la rivière ont été balayées par l'eau. Les communications entre Salem et Oregon City sont très incertaines.

Accident de chemin de fer.

Chicago, 6 février—Un accident a eu lieu sur la ligne du chemin de fer Union Pacific, près de Cascade Locks, sur la rivière Columbia.

Neuf personnes ont été tuées et dix-huit blessées.

La liste des tués est comme suit:

Jerry Posey, Fred Marthough, Andrew Frost, Theo Kolohine, August Carson, Chas Resthoff, John Schroeder, Henry Crouche et William Cole.

Tous les cadavres ont été enlevés peu de temps après l'accident. Ceux-ci étaient tellement mutilés qu'il était presque impossible de les reconnaître.

Le gouverneur Fleming.

Charleston, Ouest Virginie, 6 février.—Le gouverneur Feming a été inauguré aujourd'hui à midi.

BELGIQUE.—LA GRÈVE DES HOUILLEURS.—UNE MANIFESTATION MONSTRE A BRUXELLES.—LA POLITIQUE S'ENTREMET, OFFICIELLEMENT, DANS LA QUESTION.—La grève belge a décidément pris fin. Il faudra voir maintenant si les patrons tiennent leurs promesses ou s'ils n'ont voulu, en cédant, que désorganiser la résistance. Aux dernières dates, on annonçait, pour le 2 février, un congrès des délégués des houilleurs des quatre bassins belges, congrès qui sera tenu à Junet-Gobyssart. Ce sera le tribunal qui aura à juger les patrons. On disait aussi qu'une manifestation monstre des houilleurs belges aura lieu à Bruxelles le dimanche de la Pentecôte. Enfin les socialistes espèrent que l'agitateur allemand Bebel viendra, au mois de juin, prêcher l'insurrection dans le pays de Liège et dans le Hainaut. La politique s'est, du reste, officiellement entremise dans la question, et M. Janson, le radical constitutionnel, en attendant mieux, a déposé, à la Chambre des représentants, un projet de loi à l'effet de fixer à dix heures le maximum de la journée de travail dans les charbonnages. L'article 3 est ainsi conçu: "Il sera créé, au ministère de l'intérieur, une direction générale du travail, dont la mission sera de recueillir et de publier tous les renseignements utiles sur les questions relatives au travail, et, spécialement, sur ses rapports avec le capital, au point de vue de la durée du travail, de sa rémunération et des diverses formes de cette dernière."

En police correctionnelle.

Le président.—Vous êtes accusé d'avoir volé dix francs en petite monnaie dans le tiroir d'un marchand de vin.

—Mon président, quand on n'a pas mangé depuis deux jours....

—Comment! vous aviez un billet de cent francs dans votre porte-monnaie.

—Mon président, je vais vous dire, je ne voulais pas changer.

Mlle de Chastagrue a reçu la déclaration d'amour d'un adorateur passionné. Elle répond indignée:

—Monsieur, je vous renvoie votre lettre. Les inconvenances dont elle est remplie d'un bout à l'autre me font un devoir de ne pas la lire.

L'ABEILLE
DE LA
Nouvelle-Orléans
JOURNAL QUOTIDIEN,
AVEC UNE
EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
LE
SAMEDI MATIN
Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.
BUREAUX ET ATELIERS,
No 73 RUE DE CHARTRES
Entre Conti et Bienville.

L'ABEILLE,
fondée le 1er septembre 1827 est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger.
Un Bulletin maritime,
Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,
Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,
Un Bulletin Financier,
Un Bulletin Commercial,
Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.
Les jours de départ des bateaux à vapeur.

BUREAUX ET ATELIERS:
73......CHARTRES......73

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

Arrivée.	Départ.
LOUISVILLE AND NASHVILLE.	
No 3 Fast Mail 7:00 am	No 4 Fast Ex...8:15 am
No 7 Coast Acc 9:05 am	No 6 Lim. Ex...3:15 pm
No 1 Lim. Ex. 12:40 pm	No 8 Coast Acc 3:40 pm
No 5 Fast Ex...7:20 pm	No 2 Fast Mail 8:15 pm
ILLINOIS CENTRAL.	
No 1 Passen...11:00 pm	No 2 Passen....9:15 am
No 3 Chic. and N. O. Lim...7:30 am	No 4 St-Louis and Chic. Ex...5:00 pm
TEXAS AND PACIFIC.	
No 52 California Express......7:00 pm	No 51 California Express......8:00 am
No 54 B. R. Local......10:25 am	No 53 B. R. Local.......3:50 pm
QUEEN AND CRESCENT ROUTE.	
No 1 Limited 11:25 am	No 2 Fast line..8:45 am
No 5 Fast line 7:00 am	No 6 Limited....5:00 pm
LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.	
No. 1......8:55 am	No. 2.....5:00 pm
No. 3......5:55 pm	No. 4.....7:55 am
No. 5......10:10 am	No. 6.....3:50 pm
SOUTHERN PACIFIC COMPANY, MORGAN LINE.	
San Antonio Ex. 7:45 pm	San Antonio Ex. 7:25 am
California Ex...8:15 am	California Ex...3:55 pm
NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD	
Tous les jours excepté le dimanche—9:00 a.m., 4:00 p.m., 4:50 pm	Tous les jours excepté le dimanche. Pointe-à-la-Hache: 6:30 a.m., 5:00 p.m.
Dimanches seulement—10:10 a.m., 5:00 pm	Shell Beach...9:30 am. Dimanches seulement—6:00 a.m., 4:00 pm
EAST LOUISIANA R. R. ABITA SPRINGS COVINGTON. Le dimanche et le mercredi.	
Arrivée......7:00 pm	Départ.......7:30 am
Tous les jours excepté le dimanche.	
Arrivée......5.45 am	Départ.......4:00 pm

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

VENDREDI, 7 FEVRIER 1890.

Bayou Sara—OLIVER BEIRNE, à 5 P M
Bas du fleuve—ALVIN, à 11 A M
Pointe Houmas—MARY Z. COMEAUX, à 12 M

SAMEDI, 8 FEVRIER 1890.

St-Louis—CITY OF BATON ROUGE, à 5 P M
Ouachita River—ASSUMPTION, à 5 P M
Rivière Rouge—JOHN D. SCULLY, à 5 P M
Lake Port—T. P. LEATHERS, 5 P M
Cincinnati—PARGOUD, à 5 P M
Bayou Sara—PAUL TULANE, à 5 P M
Bayou Goula—BELLE OF THE COAST, 12 M
Bayou Lafourche—WHISPER, à 5 P M
Atchafalaya—J. E. TRUDEAU, à 5 P M

Fleuve et rivières

Memphis, 6 février.—Le fleuve baisse. Temps couvert et frais. Pas d'arrivages ni de départs.

Memphis, 6 février.—Le fleuve a baissé de 7 pouces. Pluie légère. Départs, Buckeye State pour Cincinnati à 6 p m; Kate Adams pour Arkansas City à 5:30 p m.

Caire, 6 fév.—Le fleuve a 33 pieds 8 pouces et baisse. Temps couvert et froid. Arrivés, Belle Memphis de St-Louis à 7 p m; Port Eads de la Nlle-Orléans à 11 p m; U P Schenck de Cincinnati à 5 p m; Bostona de Memphis à 6 a m. Départs, Belle Memphis pour Natchez à 2 p m, Port Eads pour St-Louis à 2 a m; Jos Walton pour la Nlle-Orléans à 9 a m.

Le soir—Le fleuve a 33 pieds 5 pouces et baisse. Temps couvert et froid. Arrivés, Cherokee de Memphis à 1 p m; Port Eades de St-Louis à 6. Départs, Cherokee pour St Louis à 3 p m; U P Schenck de la Nlle Orléans à 6.

Louisville, 6 février—La rivière monte—13 pieds 3 pouces aux chutes, 10 pieds 10 pouces dans le canal. Temps clair et frais.

Louisville, soir—La rivière est stationnaire—11 pieds 1 pouces aux chutes, 13 pieds 4 pouces dans le canal. Temps couvert et frais.

Evansville, 6 février—La rivière a 26 pieds 4 pouces et monte. Temps clair.

Cincinnati, 6 février—La rivière a 34 pieds et baisse. Temps couvert et froid. Départ, Guiding Star pour la Nlle-Orléans.

Pittsburg, 6 février—La rivière a 12 pieds 10 pouces et baisse.

Le soir—La rivière a 11 pieds 6 pouces et baisse. Temps clair et froid.

Wheeling 6 février—La rivière a 20 pieds et est stationnaire. Temps couvert et frais.

Le soir—La rivière a 19 pieds 1 pouce et baisse.

Les passes.

Port Eads, 6 février 7 30 p m — Vent d'est léger, brouillard. Arrivés à 11 a m steamship anglais Montevideo de Dunkerque sur lest; steamship mexicain Joaquin Ancona capitaine Noorengaard de Progresso; à 7. 5 p m steamship El Monte capitaine Quick de New York.

Départ steamship Athens pour la Havane via les ports de la Floride; Oswestry pour Anvers, Europa pour Londres via Brême, El Mar pour New York, Breakwater pour Belize; Colonist pour Cork; Actor pour Liverpool; barque Caravan pour Almeria et Malaga; barque Navigator pour Gênes et goëlette Cristina pour Mobile.

Marchés.

Paris 6 février—Rentes trois pour cent 87 francs 62 1½c.

Havane, 6 février.—Or espagnol 240 3/4 à 241. Change calme. Sucre stable.

Londres, 6 fév. 4 p. m.—Consols à la clôture 97 3,16 au comptant et 97 9/16 à terme.

Liverpool, 6 février—Coton—Calme et sans changement.

Ventes 7 000 balles, dont 1000 pour l'exportation et la spéculation et 1,000 balles coton américain.

New York, 6 février, Coton stable. Middling Uplands 11, Middling Orleans 11 1/4.

Ventes 91 balles.

Futurs—stables à l'ouverture.

Livraison en février 10.92, mars 10.96; avril 10.99, mai 11.03, juin 11.07, juillet 11.11; août 11.14, septembre 10.57, octobre 10.18; novembre 10.08, décembre 10.06.

New York 6 fév.—Coton ferme. Middling Uplands 11, Middling Orleans 11 1/4.

Ventes 104 balles.

Futurs fermes à la clôture. Ventes 81,300 balles.

Livraison en février 10.99 à 11; mars 11.02 à 03; avril 11.05 à 06, mai 11.10 à 11; juin 11.14, juillet 11.18 à 11.19, août 11.21 à 22; septembre 10.62 à 63, octobre 10.22 à 10.23, novembre 10.08 à 10.10, décembre 10.08 à 10.10.

BULLETIN MARITIME.

JEUDI, 6 FEVRIER 1890.

EXPEDIES EN DOUANE.

Steamship New Orleans, Halsey, New York.
Barque (ital) Ceylan, Lanro, Gibraltar, (pour ordres).
Steamship (esp) Gaditano, Goicocchia, Liverpool via Newport News.
Barque (ang) Crown Jewel, Ayer, Lisbonne.

ARRIVES.

Steamship (mex) Joaquin Ancona, Norregaard, Progresso.
Steamship (ang) Monte Videan, Mais, Dunkerque, sur lest.
Steamship El Monte, Quick, New York.

BATEAUX A VAPEUR.

Lafourche, Charlet, Lockport.
Belle of the Coast, Aiken, Bayou Goula.
Oliver Beirne, Campbell, Bayou Sara.
City of Baton Rouge, Bixby, St-Louis.
Towboat H M Hoxie, Toms, St-Louis, avec 5 barges.
Goelette Two Sons, ——, Covington.
Goelette F M Pippe, ——, Covington.

EXPORTATIONS.

GIBRALTAR—par barque Ceylan—2800 barils huile graine coton 9600 douves.

LIVERPOOL VIA NEWPORT NEWS—par steamship Gaditano—5600 balles coton 25,002 boisseaux maïs en grenier 1200 douves.

LISBONNE — par barque Crown Jewel—76,679 douves.

Arrivages de produits.

LOCKPORT—par steamer Lafourche—160 boucts sucre 118 barils mélasse 275 sacs riz brut et fret assorti.

BAYOU GOULA—par steamer Belle of the Coast—66 boucts sucre 43 barils mélasse et fret assorti.

BAYOU SARA—par steamer Oliver Beirne—39 balles coton 589 sacs graine coton 79 boucts sucre 224 barils sucre 92 barils mélasse et fret assorti.

ST LOUIS—par steamer City of Baton Rouge—213 balles coton 50 balles filasse coton et fret assorti.

ST LOUIS—par towboat H M Hoxie et barges—225,109 boisseaux maïs en grenier et fret assorti.

COVINGTON—par goëlette Two Sons—23 balles coton.

COVINGTON—par goelette F M Pippe 14 balles coton.

Par les chemins de fer.

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD—Fret assorti.

LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—26 boucts sucre 2 wagons graine coton et fret assorti.

SOUTHERN PACIFIC RR. COMPANY 27 balles coton 145 boucts sucre 193 barils sucre 529 barils mélasse 1 demi baril mélasse 3 barils fond de de citerne 27 barils riz 1770 sacs riz brut 250 sacs tourteaux et fret assorti.

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—986 balles coton 3 wagons graine coton et fret assorti.

LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—242 balles coton 12 boucts tabac et fret assorti.

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD—2049 balles coton et fret assorti.

N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR—974 balles coton 1 wagon graine coton et fret assorti.

SCIENTIFIC AMERICAN
ESTABLISHED 1845.
Is the oldest and most popular scientific and mechanical paper published and has the largest circulation of any paper of its class in the world. Fully illustrated. Best class of Wood Engravings. Published weekly. Send for specimen copy. Price $3 a year. Four months' trial, $1. MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, N.Y.

ARCHITECTS & BUILDERS
Edition of Scientific American.
A great success. Each issue contains colored lithographic plates of country and city residences or public buildings. Numerous engravings and full plans and specifications for the use of such as contemplate building. Price $2.50 a year, 25 cts. a copy. MUNN & CO., PUBLISHERS.

PATENTS
may be secured by applying to MUNN & Co., who have had over 40 years' experience and have made over 100,000 applications for American and Foreign patents. Send for Handbook. Correspondence strictly confidential.

TRADE MARKS.
In case your mark is not registered in the Patent Office, apply to MUNN & Co., and procure immediate protection. Send for Handbook.

COPYRIGHTS for books, charts, maps, etc., quickly procured. Address
MUNN & CO., Patent Solicitors,
GENERAL OFFICE: 361 BROADWAY, N. Y.

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.
Steamship New Orleans, Halsey...parti 29 janv
Steamship Knickerbocker, Kemble...parti 1er fév
Steamship El Monte, Quick...parti 1er fév
Steamship Chalmette, Percy...parti 4 fév
Steamship Hudson, Freeman...parti 5 fév

PHILADELPHIE.
Goëlette Taylor Dickson, Melvin...expé. 8 janv

LIVERPOOL.
Steamship Andean, Wralte...parti 2 janv
Steamship Editor, Thomson...parti 21 déc
Steamship Professor, Keller...parti 2 janv
Steamship Australian, Peters...parti 28 déc
Steamship Mariner, Black...parti 11 janv
Steamship Californian, Pickthall...parti 4 janv
Steamship Darien, Watson...parti 16 janv
Steamship West Indian, Bertie...parti 18 janv
Steamship Navigator, Woodcock...parti 17 janv
Steamship Mandalay, ——...parti 19 janv
Steamship Venezuelan, Highton...parti 25 janv
Steamship Author, Owen...parti 25 janv
Steamship Wm Cliff, Winder...parti 25 janv
Steamship Avonmere, Shaw...parti 25 janv
Steamship Statesman, Edgar...parti 1er fév
Steamship Historian, Buddle...parti 30 janv
Steamship Vesta, Corbishley...parti 30 janv
Steamship Red Sea, Baker...parti 3 fév

LONDRES.
Steamship Blue Jacket, Webb...parti 7 janv

LISBONNE.
Barque Tommasuolo, Longobardo...partie 25 janv

SWANSEA.
Steamship Federation, Pinkham...parti 28 janv

SHIELDS, ANG.
Steamship Prydain, Perry...parti 9 janv

BELFAST.
Barque Carl Hansted, Pedersen...parti 16 janv

GRIMSBY.
Steamship Haverstoe, Thompson...parti 16 janv

ANVERS.
Steamship Angers, Pinkham...parti 13 janv
Steamship Havre, Laporte...parti 13 janv

BORDEAUX.
Steamship Havre, Laporte...parti 18 janv

PALERME.
Steamship Efficient, Harris...parti 22 janv
Steamship Rowland, ——...parti 30 janv

ALICANTE.
Barque Vergine della Guardia, Albano...parti 2 janv

MONTEVIDEO.
Steamship Paris, Chevalier...parti 20 janv

SANTOS.
Barque Lizzie Carter, Goodman...parti 11 nov

BUENOS AYRES
Barque Peppina M., Cofiero...partie 14 déc

RIO DE JANEIRO.
Navire Prince Victor, Paade...parti 22 déc
Navire Cora, Ray...parti 1er janv
Steamship Milton, ——...parti 16 janv

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

Noms	Destination	Position
STEAMERS.		
Actor	Liverpool	Pic Tier
Bernard Hall	Liverpool	Southport
Breakwater	Belize	1er dist. 14
Costa Rican	Liverpool	1er dist. 20
Colonist	Anvers	Elevator
Counsellor	Liverpool	Pic Tier
Discoverer	Liverpool	2e dist. 10
El Dorado	New York	Alger
Elmfield	United Kingdom	Elevator
El Mar	New York	Alger
Glasgow	Mexico	3e dist. 30
Gallindo	Liverpool	Southport
Gussie	Bocas del Toro	Alger
Glenmore	Liverpool	rue 2e
Jos Oteri, Jr	Truxillo	3e dist. 35
King's Cross	United Kingdom	3e dist. 31
Merida		1er dist. 12
Morgan	En réparation	Alger
Miguel M Pinillos	Barcelone	Gretna
Marion	Anvers	rue 3e
Ostwestry	Cork	Elevator
Professor Morse	Truxillo	1er dit. 13
President Carazo	Greytown	1er dist. 14
Rydal Hall	Havre	3e dist. 28
NAVIRES.		
John Bunyan	Russie	4e dist. 47
Newman Hall	Revel	1er dist. 35
Parramatta	Revel	4e dist. 47
Rialto	Russie	1er dist. 32
BARQUES.		
Ceylan		1er dist. 31
Crown Jewel	Lisbonne	rue 8e
Edwin Reed	Gênes	4e dist. 47
Giulio-e-Clemena		Gretna
Marcelina Jane	Barcelone	4e dist. 40
Maria Luigia	Méditerranée	Gretna
Tirade Tarabochia	Revel	3e dist. 30
Voladora	Barcelone	rue 7e
Vittoria	Lisbonne	1er d st. 33
GOELETTES.		
Henry Souther		rue 5e
Joe P Machecs	Minatitlan	3e dist. 36
W J Lermond	Cadix	1er dist. 26

Avis aux Créanciers
Département du Trésor.

Bureau du Contrôleur de la Circulation (Comptroller of the Currency).

Washington, D. C., 9 juin 1887.

AVIS.

Aux créanciers de la "New Orleans National Banking Association of New Orleans, La." insolvable.

Un dividende de 2 pour cent faisant en tout 62 pour cent, a été déclaré en faveur des créanciers de cette association, le 9 juin 1885. La seule valeur qui restait alors et dont on pouvait attendre un dividende futur, consistait en une réclamation contre E. D. LeBreton, fondé de pouvoirs (assignee) de N. S. Williams, pour $56,606 83. Une action en recouvrement a été instituée à la Cour de Circuit et le tribunal a été prononcé contre l'association. Appel ayant été interjeté à la Cour Suprême des Etats-Unis, le jugement de la cour inférieure a été maintenu. Il ne sera donc pas payé de nouveau dividende aux créanciers de l'Association dont les affaires vont maintenant être liquidées finalement.

Les créanciers dont ce noms suivent n'ont pas reçu tous les dividendes relevant de leurs réclamations et devront se mettre en rapport directement avec ce bureau.

W. L. TRENHOLM,
Contrôleur de la circulation.
(Comptroller of the Currency).

M. Aronstein, F. Alpuente, Joseph Batt, A. Bayhi & Co., W. R. Bell, B. Benjamin & Co., Louis Balleo, L. Rabolet, J. Brandon, J. F. Bartholomy, Bernie & Bro., C. Barbe, A. Biaffer & Co, Jean Ballancie, Samuel Bandera, James D. Coleman, Amadie Couturie, Lucy Curtis, Creole Fire Co. No. 9, P. Casse agent, Eugene Coulon, J. Cassard, J. H. Cooper, Louis Chaplain, Etienne Dubois, Mme Louis De Galle, T. B. Dunbar, P. Dejan, Arthur Denis, Dominique Deur, O. Dronet, A. Dumestre, Duvallier & Co., S. Escoffier, Percival Forgey, F. B. Fleitas, J. A. Fernandez, Fritz & Brandan, J. B. Frank, Gustave Furste, Felber & Gunsenheim, Mme Gust. Fournaise, Joseph Guizinger, T. Generelly, Isadore Gerand, Goldenbow & Kelly, G. H. Gardner & Co., S. Guinault, E. J. Hamilton, J. M. Homans & Co., Mme Anna Hill, J. C. Heitz, Marx Israel, Johnson & Manson, Jeannenaud & Co, B. Jahrens, Harriet Johnson, C. W. Kullender, Dr E. Kunnemann, Joseph Larrieu, M. Lamason, C. L'Hote & Co, Edward Lischy, Labouisse & Dehle, T. Lafon, G. A. Lanaux, R. Montense & Co, A. J. Monteils, M. Mann, P. Macon, J. G. Monroe, curator, Chas Massieu, Succ. de Philip McCabe, Lucien Mallo, A. May, Dr A. Mercier, Michael Meilleur, Merten & Bell, A. Olivier & Co, S. Pablo, Mme Anna Perigas, A. Petit, H. Pedarre, A. Pallacio, P. Pons, A. Quinafe Fils, E. Roger & Co., J. Straus, J. E. Sarrazin, G. Schmidt, Strauss, S. Smith, M. Scot, Smith & Go, F. Sancho, D. H. Symart, J. B. Saclari Schuller, David Stewdt, Mme M. E., R. F. Schmicoders, H. N. Seria, Nicholas Th, A. Tessen, Samuel M. Todd, W. Van Benthuysen, E. Verster, Philip Vellerie, Edna Wagner, Wm. Whan, Succ. de Wilkerson & Meenly, S. Wagener, E. L. Bell & Co.

A. M. Agelasto, A. Alciator, Joseph Brugere, Dr. T Bordes, W. M. Bell, admnist r, A. Bedault & Co., Bercier & De Smet, F. Beleson, F. Breon, Louis Bauer, R. Beltran, R. E. Barinds, W. Alexandre Bass, J. A. Bordenaut, Consagerie & Lambert, F. Calloway, agent, P. Caro, François Carrere, Cassidy & Millar, P. Casse, N. Connell, L. Charcet, Hermann Carriere, John Crickard, Dubois & Lanauxiere, A. Desmotte, J. C. Denis, De Sulzer Hart & Co., George Degan, G. M. Dell, M. T. Ducros, A. De Sainte Gême, Manuel Elliott, Florian Flange, Foley, Conger & Co., A. Fusich, Charles Fitz, M. Fallex, E. C. Feineur, G. M. Fissiar, Joseph Guenghelmer, Generelly & Allex, A. Grouchy, Fred Good, Mme Arecie Guivaud, Howard German, J. Garidel, Herman & Vigues, George How, M. D., B. Herres, Mme Henry Hébert, Imcan Aycock & Co, O. B. Johnson, J. M. Justiniani, F. Janfroid, Emile Karn, Kendig & Co., Anatole Lésumont, B. Lapisse, E. Laynisson, Le. Equit. Life Ins. Co., Lang & Bernheimer, Mme J. B. Leprete, Suc, La. Ice Manufact. Co., Peter Lamia, Charles Massen, J. Mandin, E. Musgrove, agent, C. M. Mangin, Maignan & Laborde, J. Manaud, T. Moreau, Orville Marigny, V. Maignan, H. Marks, Beraille Mivette, Frank Oberhauser, R. D. Ogden exécuteur, S. P. Parmly, agent, Pritchard & Beckham, Perkins, Swenson & Co, B. B. Packard, B. Piffet, Planters Cotton Press, R. Rabasse, J. Reviere, Mme Anna Caron, William Sweete, Southern Ramie Culture Assn, Swarbacker & Dryer, H. F. Stureken, Schneider & Zuberbier, J. Siegfriend & Co., S. Saabary, J. J. Stewart, trésorier, F. Soublet, O. B. Singleton, Alfred Shaw, F. Samsouth Sis, A. A. Terrebonne, S. M. Todd & Co, E. A. Tyler, M. A. Vogel, Jno A. Vignaud, François Voiris, Adolp Wats, L. A. Wilts, James Wilson, E. E. White, M. A. Zeuntz &.

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. Je certifie par le présent que le 18me jour de janvier 1890, jugement a été rendu dans cette Cour, dans l'affaire suivante dans les mots et chiffres comme suit, à savoir—

Interdiction de Henry J. Francke—No 28,181—Division D.—Cette affaire a été jugée aujourd'hui. Jno. F. C. Waldo, avocat pour le plaignant, E. N. Whittemore, avocat pour le défendeur. Après avoir entendu les plaidoiries, les témoignages et les avocats, et pour les raisons verbalement assignées par la cour, la loi et les témoignages étant en faveur du pétitionnaire;

Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement déclarant le dit Henry J. Francke aliéné et d'être incapable de prendre soin de sa personne et de sa propriété et que conséquemment il soit et est par le présent interdit pour toutes fins et moyens. Il est de plus ordonné et décrété que les honoraires des médecins E. T. Shepard et S. R. Oliphant, experts médicaux, soient fixés à vingt cinq dollars chaque et que les honoraires de E. N. Whittemore, avocat du défendeur, soient fixés à trente-cinq dollars et que les dits honoraires soient taxés comme frais dans cette affaire et que tous les frais soient payés par le défendeur.

Jugement rendu le 18 janvier 1890.
Jugement signé le 17 janvier 1890.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

En témoignage duquel j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite Cour, dans la ville de la Nouvelle Orléans, ce 29ème jour du mois de janvier en l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-dix.

HUGUES J. LAVERGNE,
Député Greffier.
31 janv—fév14—mars 1er

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente à douze mois de crédit.

James Simeon, John T. Michel subrogé vs Louis Seymour.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans— No 27,178— En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 21 février 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé à Burtheville, actuellement le Sixième District de cette ville, dans l'îlet numéro douze et borné par les rues Tchoupitoulas, (anciennement Levée), Calhoun, Annonciation (anciennement Preston) et la ligne de l'ex-propriété Foucher, maintenant le City Park, appelé l'Exposition Boulevard, bornant le dit îlet sur le côté du même vers le City Park actuellement connu comme étant le Parc Audubon, le dit morceau ou portion de terre formé le coin de la rue Annonciation et la ligne de la dite Exposition Boulevard et mesure soixante-douze (72) pieds de face à la dite Exposition Boulevard ou ligne du Parc Audubon, sur une profondeur entre lignes parallèles et face à la rue Annonciation de cent quarante-sept (147) pieds.

Etant la même propriété acquise par le défendeur ci-dessus par achat de John S. Boh, d'après un acte passé pardevant A. S. Beck, notaire en cette ville, le 22 de janvier 1886. (Bureau des Aliénations, Livre 123, folio 726).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—Cette criée étant la seconde et dernière, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus haut et dernier enchérisseur pour ce qu'elle rapportera à douze mois de crédit l'acquéreur fournissant obligation avec bonne et valable sécurité portant intérêt au taux de huit pour cent par an de la date de vente jusqu'à parfait paiement, et hypothèque spéciale sur la dite propriété jusqu'à parfait paiement. L'acquéreur aura à déduire du montant de son adjudication et payer comptant le montant de l'impression, frais du shérif, frais du greffier, etc., montant à environ deux cents piastres ($200), et de plus déduire du montant de son adjudication et payer comptant les taxes d'Etat, de paroisse et de municipalité sur la dite propriété montant à environ deux cent quatre vingts piastres (280).

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
3 fév—3 10 17 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée connue comme le No 372 rue St-Charles.

M. Legendre & Co. vs Jacob Myers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 28,958—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et Commercial place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 1er mars 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre situés dans le 1er district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Thalie, Naïades (maintenant St Charles,) Melpomène et Prytania, connus communément sous le nom de "Ilet Seghers". Les dits lots sont désignés par les Nos 3 et 4 sur un plan dressé par G. R. Stringer, ancien notaire de cette ville. Ils se touchent et mesurent chacun 25 pieds 7 pouces de face à la rue St-Charles (autrefois Naïades) sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout en mesure américaine.

Avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les droits, voies et avantages qui en dépendent. Les dites bâtisses et améliorations constituent le No 372 rue St Charles. Aussi les installations de gaz et autres qui sont dans la maison. Cette propriété a été achetée par le défendeur de M. Patrick Irwin par acte devant W. J. Castell, notaire de cette ville, le 14 décembre 1873.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
27 jan—127—fév 3 10 17 24—mars 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée coin des rues Première et Liberté, dans l'îlet borné par les dites rues et les rues Deuxième et St-George.

Geo. A. Koepke vs. Mme Edward Maher.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 29,084—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI 8 mars 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé et étant dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Première, Deuxième, St-André maintenant Liberté et St-George, désigné par le No Dix huit sur un plan par Ferguson architecte, daté le 7 janvier 1856 et déposé au bureau de J. F. Coffey, notaire, comme plan No 34, le dit lot forme le coin des rues Première et Liberté et mesure trente pieds de face à la rue Première sur une profondeur et façade à la rue Liberté de cent pieds, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies et privilèges y appartenant.

Etant le même lot de terre que le défendeur a acquis par achat de John Albert Fitzpatrick d'après un acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, daté le 15 juillet 1873.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
8 fév—3, 10, 17, 24 mars 3, 8.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Veuve E. Tudury vs. Henry Weber.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,052—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 15 février 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 218, borné par les rues Johnson, Prieur, Bienville et Conti, mesurant huit pieds neuf pouces de face à la rue Johnson, quatre-vingt-quatre pieds de profondeur sur la ligne parallèle à la rue Bienville, cinquante quatre pieds deux pouces et une ligne vers la rue Conti, ensuite s'élargissant à angle droit vers la rue Conti de dix-sept pieds, ensuite une seconde profondeur parallèle à la rue Conti de vingt-neuf pieds dix pouces et vingt cinq pieds neuf pouces de largeur dans le fond. Acquis par le défendeur à une vente faite par le shérif de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de Moses Fox vs Louis Trost, No 16,980, du dossier de la Cinquième Cour de District pour la ville de la Nouvelle-Orléans, conformément à l'acte exécuté par le shérif, le 15 avril 1887 enregistré au bureau de transfert, livre 92, folio 387.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
13 janv—13 20 27—3 10 15 fév.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Mlle Louisa A. Segretti et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 27,755—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Alley, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 15 février 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre, situé dans le faubourg Marigny de cette ville, sur le Canal Marigny ou rue des Champs-Elysées, entre Amour et Bons Enfants, (et la rue en arrière étant la rue Marigny.) Le dit lot étant désigné comme numéro trois cent trente-et-un sur le plan général du dit faubourg, mesure cinquante pieds et six pouces de face à la rue des Champs-Elysées sur cent quarante cinq pieds et six pouces de profondeur mesure française, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Ensemble avec quatre-vingt dix actions maintenant réduites à soixante actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, comprises avec la propriété ci dessus.

Saisis dans la susdite affaire,

Conditions—Une somme comptant suffisante pour payer la réclamation du demandeur, soit quatre cent quarante cinq dollars, montant de l'emprunt de stock dû, dix pour cent d'intérêt sur cette somme à partir du 1er mai 1873, et une somme additionnelle de neuf cents piastres, montant des contributions sur lesdites actions; huit pour cent d'intérêt par an sur cent vingt dollars de cette dernière somme, à partir du 1er décembre 1873, et huit pour cent d'intérêt par an sur trente piastres à partir du 1er décembre 1876; huit pour cent d'intérêt par an sur trente piastres, à partir du 1er décembre 1877; huit pour cent d'intérêt par an sur cent vingt piastres, à partir du 1er décembre 1882; huit pour cent d'intérêt par an sur cent vingt piastres, à partir du 1er décembre 1883, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur cent vingt piastres à partir du 1er décembre 1884, et huit pour cent d'intérêt par an sur cent vingt piastres à partir du 1er décembre 1885, et huit pour cent d'intérêt par an sur cent vingt piastres à partir du 1er décembre 1886, et huit pour cent d'intérêt par an sur cent vingt piastres à partir du 1er décembre 1887, aussi les frais de ladite affaire et de la vente et les taxes de ville et d'Etat dues sur la dite propriété; l'acquéreur, en outre, assumera la balance de la dette hypothéquée non encore due, mais dont le paiement peut être demandé d'après la Charte et les lois de la Banque des Citoyens de la Louisiane, à savoir: la somme de quatre mille cinq cents piastres, l'acquéreur assumera toutes les obligations d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane—d'après sa charte et ses lois—et la balance, s'il y a, du prix d'adjudication, comptant.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
13 janv—13 20 27—fév 3 10 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur sur l'avenue Louisiane, entre les rues Baronne et Dryades (la rue du fond étant Delachaise).

W. G. Smith vs Robert McKenzie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,736—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 1er mars 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatre terrains avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, droits, etc. qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue de la Louisiane et les rues Baronne, Dryades et Delachaise, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4; les dits terrains se touchent. Les terrains un et deux mesurent, chacun, trente pieds de façade, avenue de la Louisiane, sur cent vingt huit pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les terrains Nos 3 et 4 ont, chacun, une façade semblable, avenue de la Louisiane, sur cent vingt huit pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Acquis par le défendeur de la succession de Lionel C. Levy, par un acte devant John G. Eustis, notaire, le 12 avril 1886. Titres enregistrés au bureau des transferts livre 128, page 314.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
27 janv—fév. 3, 10, 17, 24—mars 1.

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

RICHES MEUBLES DE MAISON, ETC

Succession de Samuel P. Blanc.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E—No 23,304.

PAR E. CURTIS, encanteur—Bureau No 201 rue Canal—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, Hon. Albert Voorhies, juge, daté du 30 janvier 1890, à moi adressé, je procéderai à vendre le JEUDI, 13 février 1890, à 11 heures A. M. sur les lieux, Nos 28 et 30 rue du Camp (établissement Hansell), de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de meubles de maison et effets, consistant en magnifiques meubles de salon et de chambre à coucher, principalement des fabriques Mallard et Siebrecht, ameublement en chêne antique élégamment sculpté pour salle à manger, piano "Westermayer," miroirs, tables decentre, gravures et ornements, castors pour livres, stoves, etc;

Aussi une bibliothèque de nombreux livres de lois d'une grande valeur

Et le jour suivant VENDREDI 14 février 1890, je vendrai, en vertu de l'ordre ci-dessus, sur les lieux No 65 rue Carondelet, coin Perdido, au premier, (Bureau de l'ancienne raison sociale de Blanc & Butler)—

Un lot de meubles de bureaux.

D'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

4 fév—4, 8, à date.

PAR MACON, PAUL & DENIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix dans Premier District, près du Marché Claiborne.

Succession de George Bairnsfather.

No 27,526 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D

PAR MACON, PAUL & DENIS—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 8 mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 27 janvier 1890, il sera vendu à l'encan, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits voies et privilèges qui y appartiennent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Commune, Claiborne, Gravier et Willow ou Ste-Adeline, désigné par le No 5, sur un plan de L. H. Pilié, voyer, en date du 21 octobre 1867, et déposé en l'étude de J. C. Augustin, notaire, et mesurant 27 pieds 2 pouces et 1 ligne de face à la rue Commune, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues par le No 372 rue Commune et consistent en une maison de bois à un étage, jolie et bien bâtie, subdivisée et occupée par une pharmacie et tenue par Henry Greff.

Les améliorations du fond sont une grande bâtisse à deux étages subdivisée comme résidence.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le restant à un ou deux ans de crédit, au gré de l'acquéreur, en billets portant intérêt à 8 pour cent par an, à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final, garantis par hypothèque et assurance avec la clause ordinaire de garantie.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant John Bendernagel, notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de la vente.

1er fév—1er 8 15 22—mars 1er 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

POUR OPERER UN PARTAGE,

Les maisons de résidence, double, de choix, en bois et à deux étages, 102 et 104 rue Félicité.

In re Mme Marie Harvey vs. Harry Harvey et als.

Nos 20,017 et 19,529—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division "E".

PAR MACON, PAUL & DENIS—ALBERT PAUL, encanteur—Bureau, No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 8 mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement rendu le 12 juin 1889 et signé le 21 juin 1889, par l'Honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "E", il sera vendu à l'encan, pour opérer un partage, la propriété suivante, savoir:

Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le carré d'îlet borné par les rues Félicité, Ste Marie, Laurel, et Annonciation, mesurant, au pied américain, 36 pieds de façade rue Félicité sur 161 pieds 3 pouces plus ou moins, sur la ligne la plus rapprochée de la rue Annonciation, et 160 pieds 1 pouce et 5 lignes sur la ligne du côté de la rue Laurel, le tout, plus ou moins, formé du terrain No 12 et d'une portion du terrain 13 étant 8 pieds du terrain contigu No 14 et une partie des terrains Nos 7 et 8 comme c'est indiqué sur un plan annexé à un acte d'Albert Depasseau à Sargent P. att, passé pardevant A. Boudousquié, ancien notaire, le 5 mai 1855. Les améliorations consistent en une vaste maison de résidence double, en bois, commode et bien construite, désignée par les Nos 102 et 104 rue Félicité.

Condition de la vente.—Un tiers comptant et la balance payable à crédit en un et deux ans, en billets garantis par hypothèque et lien du vendeur sur la propriété vendue, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'à paiement final. Les billets seront divisés en coupons à la convenance des parties intéressées. Les améliorations devront être assurées aux frais de l'acquéreur et la police d'assurance transférée au vendeur, etc.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Bernard Titche, notaire.

Un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.

1 fév—1 8 15 22—1er mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un joli cottage comme demeure, rue Morales, près des Champs-Elysées.

Quatorze actions de la Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands.

Succession de Antonio Canet et épouse.

No 29,252—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR MACON, PAUL & DENIS — ALBERT PAUL, encanteur—Bureau, No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 1er mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, en date du 15 janvier 1890, il sera vendu à l'encan—

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Morales, Urquhart, Français et Champs Elysées, mesurant, à la mesure américaine, 30 pieds de face à la rue Morales sur une profondeur de 60 pieds, mesure française. Les améliorations, connues comme le No 407 rue Morales, comprennent un joli cottage en bois, cuisine dans le fond, hangar, citerne, etc., bonne entrée pour voiture. Bonne occasion pour des personnes ayant peu de moyens.

Quatorze actions du fonds capital du Merchants' Mutual Insurance Company.

Conditions—Comptant.

L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant M. T. Ducros, notaire.

Un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

19 jan—19—fév 1 8 15 22—mars 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de valeur rue Septième, près la rue Magasins.

Succession de C. G. Grappendorf.

Nos 28,932—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR MACON, PAUL & DENIS, ALBERT PAUL, encanteur.—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 1er mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 16 janvier 1890, il sera vendu à l'encan—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Septième, Magasins, Camp et Sixième, désigné comme lot No 22 sur un plan fait par B. F. Nichols, voyer, daté du 14 décembre 1846, le dit lot mesure 34 pieds 9 pouces de face à la rue Septième sur une profondeur entre lignes parallèles de 125 pieds.

Les améliorations consistent en une maison en bois à deux étages, retirée de la rue; hangar en bois sur le devant, etc., et connue comme le No 175 rue Septième.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque et privilège du vendeur sur la propriété vendue, portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement. Les améliorations devant être tenues assurées et la police transférée au vendeur. Ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant John Bendernagel, notaire. Un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

17 janv—17 25—fév 1 8 15 22 fév—1 mars.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placement attrayant.

Les magasins Nos 19 et 21 rue Bourbon entre les rues Canal et Douane, rapportant près de $2,200 par an.

Vente au comptant au plus haut enchérisseur.

Succession de Oliver Beirne.

No 26,140—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 1er mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 14 janvier 1890, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété décrite ci-après, à savoir—

Les magasins en briques à trois étages, Nos 19 et 21 rue Bourbon, dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourbon, Dauphine, Canal et Douane.

Le terrain mesure 53 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Bourbon, sur une profondeur de 55 pieds et 3 1/2 pouces, entre lignes parallèles.

Cette propriété de choix est distribuée comme suit: 2 magasins au rez-de-chaussée et résidence au-dessus, et est louée à Mme A. Montorier, à raison de $182.50 par mois pendant 3 ans à partir du 1er octobre 1889.

Termes de vente.—Comptant, l'acquéreur déposera 10 pour cent au moment de l'adjudication, et assumera le paiement de toutes les taxes pendant l'année 1890.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Théodore Guyol, Esq., notaire.

15 janv—15 25—fév 1 8 15 22—mars 1